

## **"L'Art de grandir", Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEA) Communauté d'agglomération du Libournais (CALI)**

### **PROJET**

Parce que dans un monde en mutation, éducation, art, et savoirs sont au cœur des enjeux de société, la Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) a choisi d'articuler son projet de territoire sur la question de l'éducation artistique et culturelle en direction de l'enfance et de la jeunesse.

Cette volonté a valu à **La Cali** d'être territoire d'expérimentation dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Départemental d'éducation artistique et culturel "**Chemins de Cultures**". Après deux ans de co-construction et de formation des acteurs éducatifs, jeunesse et culture, la **Communauté d'agglomération du Libournais a formalisé son engagement dans le cadre d'un Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle "L'Art de grandir"**.

Dans ce cadre, les actions sont mises en place en collaboration avec les partenaires institutionnels : DRAC Aquitaine, Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN de la Gironde) - Rectorat, Réseau Canopé de l'Académie de Bordeaux, Département de la Gironde et son agence iddac. Elles sont mises en œuvre avec les opérateurs culturels locaux : Théâtre Le Liburnia / Ville de Libourne et les associations MusiK à Pile et Permanences de la littérature.

### **PUBLIC**

Les élèves des écoles primaires de la Cali en classe de CM1, CM2 et en CLIS (Classe pour l'Inclusion Scolaire) et des IME (Institut médico-éducatif) / 40 classes.

### **OBJECTIFS**

#### ➤ **Pour les jeunes :**

- Favoriser l'accès à la culture pour tous
- Ouvrir les élèves à la diversité des expressions artistiques
- Installer une première culture artistique chez les élèves
- Permettre aux élèves de produire à leur tour en les plaçant dans une démarche de création
- Induire des regards croisés entre les démarches des élèves et celles des artistes
- Mobiliser les familles autour de sorties culturelles

#### ➤ **Au niveau territorial :**

- Permettre une circulation des écoles sur le territoire
- Développer la coopération publique entre collectivités
- Favoriser la coopération de terrain entre établissements scolaires, services culturels et pôles jeunesse territoriaux.
- Aboutir à un projet véritablement co-construit entre acteurs de la culture, de l'éducation et de l'enfance-jeunesse.

### **ACTIONS**

Trois parcours d'éducation artistique et culturelle sont mis en place. Ils se déploient selon trois axes « voir, faire et rencontrer » et se déclinent en quatre temps :

- Un temps de formation conjointe enseignants / opérateurs / artistes,
- Une visite de lieu culturel ou patrimonial,
- Une rencontre avec des artistes et des professionnels.

- Une découverte d'œuvres du spectacle vivant, de l'art contemporain ou de la littérature contemporaine.
- Un atelier de pratique artistique

**Le parcours s'adresse à des classes entières**

## **ACCOMPAGNEMENT**

Les enseignants bénéficient de temps de formation ainsi que les médiateurs culturels et les artistes participant au projet.

Les enseignants suivent de 2 temps de formation, l'un encadré par les artistes impliqués dans le programme de l'année, et l'autre par les conseillers de la DSDEN.

## **CONTACTS**

### **LA CALI**

Melchior Viannay, Chargé de mission, Service Culture et Sport / 05 57 25 69 51  
[mviannay@lacali.fr](mailto:mviannay@lacali.fr)

### **DSDEN**

Véronique Baris, Chargée de mission Action Culturelle - [veronique.baris@ac-bordeaux.fr](mailto:veronique.baris@ac-bordeaux.fr)

### **IDDAC**

Sylvie Marmande / 05 56 17 36 12 – [sylvie.marmande@iddac.net](mailto:sylvie.marmande@iddac.net)  
Cécile Puyol / 05 56 17 36 10 – [cecile.puyol@iddac.net](mailto:cecile.puyol@iddac.net)